

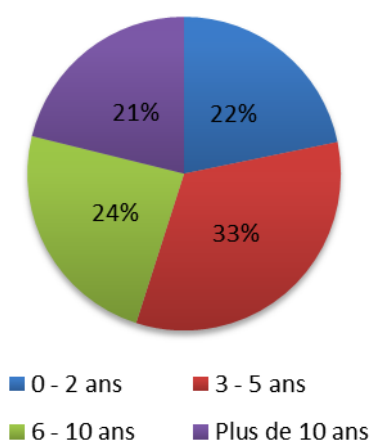
Dettes Conseils Suisse soutient le prélèvement direct automatique et volontaire des acomptes d'impôts sur le salaire

**Genève, 22.06.2017 – Les membres de l'association Dettes Conseil Suisse (DCS) ont approuvé une résolution visant à soutenir le prélèvement direct automatique et volontaire des impôts sur le salaire. Les dettes fiscales sont majoritaires sur l'ensemble des créances des ménages surendettés (suisse et permis C). Des solutions simples existent pour freiner cet endettement largement lié au fonctionnement du système fiscal et de saisie de salaire en Suisse. La lutte contre le surendettement demande que les cantons et les communes prennent des mesures en faveur des ménages suisses et titulaires de permis C.**

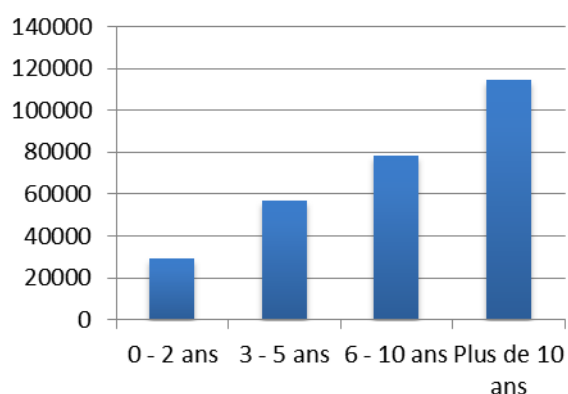
Les statistiques de DCS illustrent depuis plus de dix ans les causes et conséquences du surendettement. Dans notre pays – souvent défini ou perçu comme riche – une part grandissante de la population paie un lourd tribut : une vie au minimum vital des poursuites. Selon l'Office fédéral de la statistique, le nombre de commandements de payer ne cesse d'augmenter depuis 9 ans (record de 2'938'650 commandements de payer en 2016).

Les personnes surendettées deviennent des expert-e-s en stratégies d'adaptation (coping) et font tardivement appel à une aide : Plus de ¾ des ménages surendettés attendent plus de 3 ans avant de prendre contact avec un service de désendettement. Le temps écoulé entre la première dette et la demande d'aide à des conséquences dramatiques, le surendettement ne fait qu'augmenter.

**Durée du surendettement**



**Surendettement moyen en fonction de la durée du surendettement**



Parmi les causes du surendettement, le divorce, le chômage ou/et la maladie sont le ou les déclencheur-s d'un endettement progressif. Outre ces événements de vie auxquels il est difficile de parer, les personnes qui ne sont plus ou pas en mesure d'être pro-actives ne demandent pas les aides auxquelles elles ont pourtant droit (subsides d'assurance-maladie, aide au logement, appui d'associations pour l'établissement de la déclaration fiscale, etc.).

Ainsi, parallèlement à l'évolution et à la multiplication des actes administratifs, **les communes et cantons sont appelés à s'engager vers une simplification des procédures : le prélèvement direct automatique et volontaire des impôts sur le salaire est une solution simple à un problème endémique.**

La stratégie des cantons et de la Confédération qui soutiennent l'acquisition et le maintien des compétences de base chez les adultes (LFCo) est saluée par l'association qui constate un besoin croissant de la population pour des cours de calcul, d'alphabétisation et de gestion du budget du ménage. De par leur engagement dans des actions de prévention du surendettement, les membres de l'association jouent un rôle majeur pour l'information des publics, notamment les jeunes peu informés des conséquences du leasing ou du non paiement de l'acompte d'impôt dès leur 1<sup>er</sup> salaire. **Les membres de DCS appellent les cantons à soutenir financièrement les programmes de prévention du surendettement.**

---

**Adresse pour l'envoi de questions**

Secrétariat général Dettes Conseils Suisse  
Kirchstrasse 11  
2540 Grenchen  
Téléphone: 079 933 67 02  
administration@dettes.ch